

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET D'ANNULATION

Pour toute demande d'annulation, le parent doit envoyer un courriel à direction@gym-as.com. La demande sera prise en charge en fonction de la date de réception du courriel.

COURS RÉGULIERS – SEPTEMBRE À JUIN

- Les heures manquées par un.e gymnaste ne sont pas remboursées, ni reprises sur une autre plage horaire.
- L'annulation de cours sera calculée en fonction de la **DATE DE RÉCEPTION** de la demande par courriel et non en fonction des absences enregistrées par l'entraîneur.
- Les cours qui ont été suivis doivent être payés et seront déduits du remboursement.
- Les frais de l'affiliation de Gymnastique Québec ne sont pas remboursables.
- Des frais d'administration de 3%, pour un minimum de 5\$ et un maximum de 50\$, seront chargés.
- Le maillot de spectacle est non-remboursable si la commande est déjà en cours. Il sera possible de le récupérer sur rendez-vous au plus tard à la date du spectacle annuel (voir le calendrier annuel).
- Pour les cours en saison régulière, si l'annulation est demandée *à l'intérieur des 2 premières semaines de cours*, l'inscription sera remboursée à l'exception des frais d'affiliation et d'administration.

CAMP D'ÉTÉ

- La semaine est remboursée si la demande d'annulation est faite au moins une semaine AVANT le début du premier cours. L'inscription sera remboursée à l'exception des frais d'administration.
- Aucun remboursement ne sera fait si la/le gymnaste ne complète pas sa semaine.